

## 2 - LE LITTORAL OCCIDENTAL



Une côte découpée où alternent baies et caps,  
dominée des barres calcaires proches.  
Une urbanisation qui s'étend au détriment des cultures.  
Un secteur très fréquenté par les touristes.

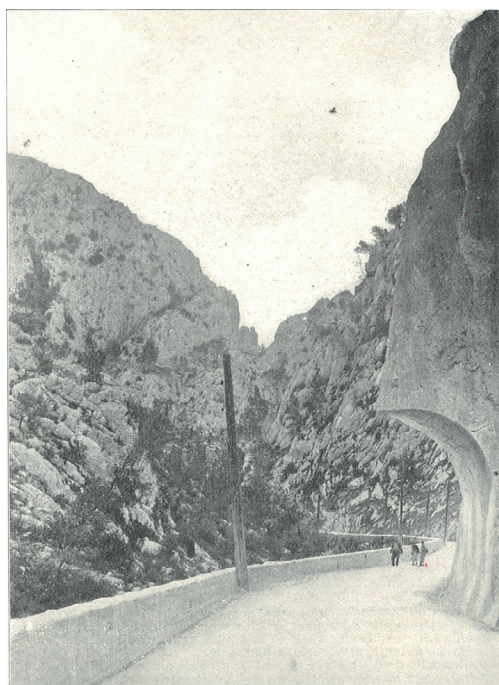
**Communes** : Bandol, Sanary-sur-Mer, Ollioules, Six-Fours-les-Plages, Saint-Cyr-sur-Mer\*, Ollioules\*, Evenos\*, La Cadière-d'Azur\*, Le Castellet\*, La Seyne-sur-Mer\* (\*partiel)

**Intercommunalités** : Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, Communauté de Communes Sud-Sainte-Baume.

### Données générales

*Altitude maximale* : 443 m (Le Gros Cerveau)  
*Altitude minimale* : 0 m (niveau de la mer)  
*Population* : 78 750 habitants environ (INSEE99)  
*Densité moyenne* : 925 hab/km<sup>2</sup> environ  
*Surface (environ)* : 85 km<sup>2</sup>  
*Linéaire côtier* : 40 km environ

## PRÉSENTATION



### AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Une côte bleutée, rocheuse, découpée, ensoleillée, accueillante aux touristes, entre pêche et cultures en terrasses sur les pentes rocheuses.

Blancheur du calcaire et émeraude tendre de l'eau.

Une entité en vitrine depuis la mer, d'abord par une côte accidentée animée par les îles qui se prolonge par de plus longues plages en bord de presqu'île.

L'autoroute en position surélevée ouvre des vues sur la mer avant d'entrer dans le tissu urbain qui marque l'approche de Toulon.

Les Gorges d'Ollioules, entrée historique par le Nord, ont marqué l'imagination des voyageurs et des artistes.

### DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

L'unité est tournée face à la mer, qui la borde du Sud au Nord-Ouest.

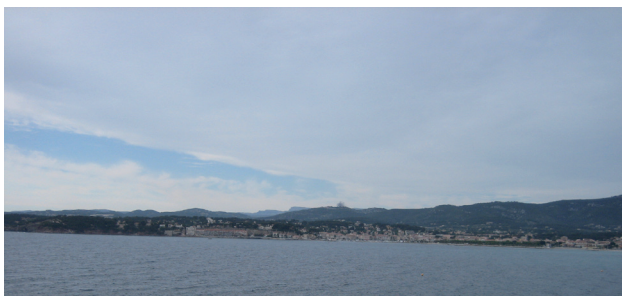
Le Nord est séparé du bassin du Beausset par le massif du Gros Cerveau (443 m) et les collines surplombant Bandol, jusqu'à la Pointe Grenier. Les Gorges d'Ollioules interrompent cette barre.

La limite Est correspond à la limite entre les communes de Six-Fours et La Seyne, des Gorges d'Ollioules au Cap Sicié.

Se rattachent également à cette unité l'île Rousse et l'île du Bendor face à Bandol, et les Îles des Embiez à l'Ouest de la Presqu'île du Cap Sicié.



## DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



### RELIEF

Le littoral est formé d'une alternance entre des baies (La Moutte, Bandol, Sanary, Le Brusç) et des caps de dimension plus ou moins importante (Pointe Grenier, Pointe du Deffend, Pointe de la Cride, Pointe Nègre, Pointe du Cougoussa, Pointe de Mourret, Pointe du Mal Dormi, Pointe du Cap Vieux).

Au second plan, des hauteurs dominant la mer (100 à 200m) comme Notre-Dame-de-Pépiole (111 m) ou le Fort de Six-Fours (208 m). Enfin, sur l'horizon s'étendent le massif du Gros Cerveau (400 m) et la presqu'île du Cap Sicié.

### HYDROGRAPHIE

Quelques petits fleuves provenant des zones en altitude entourant la plaine littorale viennent se jeter dans la mer : Le Grand Vallat à Bandol, La Reppe à Sanary-sur-Mer.

Ollioules est connue grâce à ses Gorges, qui recèlent des sources d'eau à 19°C.

### GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Deux grands types de structures géologiques peuvent être décrits.

A l'Ouest et au Nord, des dépôts sédimentaires calcaires du Secondaire sont à l'origine des collines et de la barre du Gros Cerveau ; c'est dans ces dépôts que la Reppe a creusé les Gorges d'Ollioules.

Au Sud, la Presqu'île du Cap Sicié a une tout autre origine, la même que celle des Maures. Les roches datent ici du Primaire et sont cristallines.



## ORGANISATION DU TERRITOIRE



### ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les espaces non urbanisés sont rares ; ce sont principalement les caps (Sicié, Pointe Grenier...) et les sommets du massif du Gros Cerveau, et de collines, qui sont restés boisés (Pin d'Alep essentiellement).

Des Fous de Bassan se sont installés dans le port de Bandol, où ils nichent occasionnellement.

Les falaises du Cap Sicié, siliceuses, recèlent un écosystème particulier, alors que la côte voisine est à dominante calcaire. Le faucon pèlerin niche dans les falaises, ainsi que le martinet pâle et le monticole bleu. La flore est aussi particulière : astragale de Marseille, statice presque nain, lavatère maritime, romulée de Collona, ail petit-moly...

Enfin, les écosystèmes marins sont aussi intéressants, puisqu'il n'est pas rare de voir au pied des falaises le grand dauphin (appelé aussi tursiops ou dauphin souffleur) nageant dans des eaux où s'étend un important herbier de posidonies.



### AGRICULTURE ET FORÊT

La surface agricole utile est faible, inférieure à 10%. Un tiers est en vignes, un tiers en grandes cultures et un dernier tiers en horticulture ornementale et pérenne (oliviers). Ollioules est ainsi une zone d'horticulture ornementale importante. On y produit par exemple l'immortelle jaune.

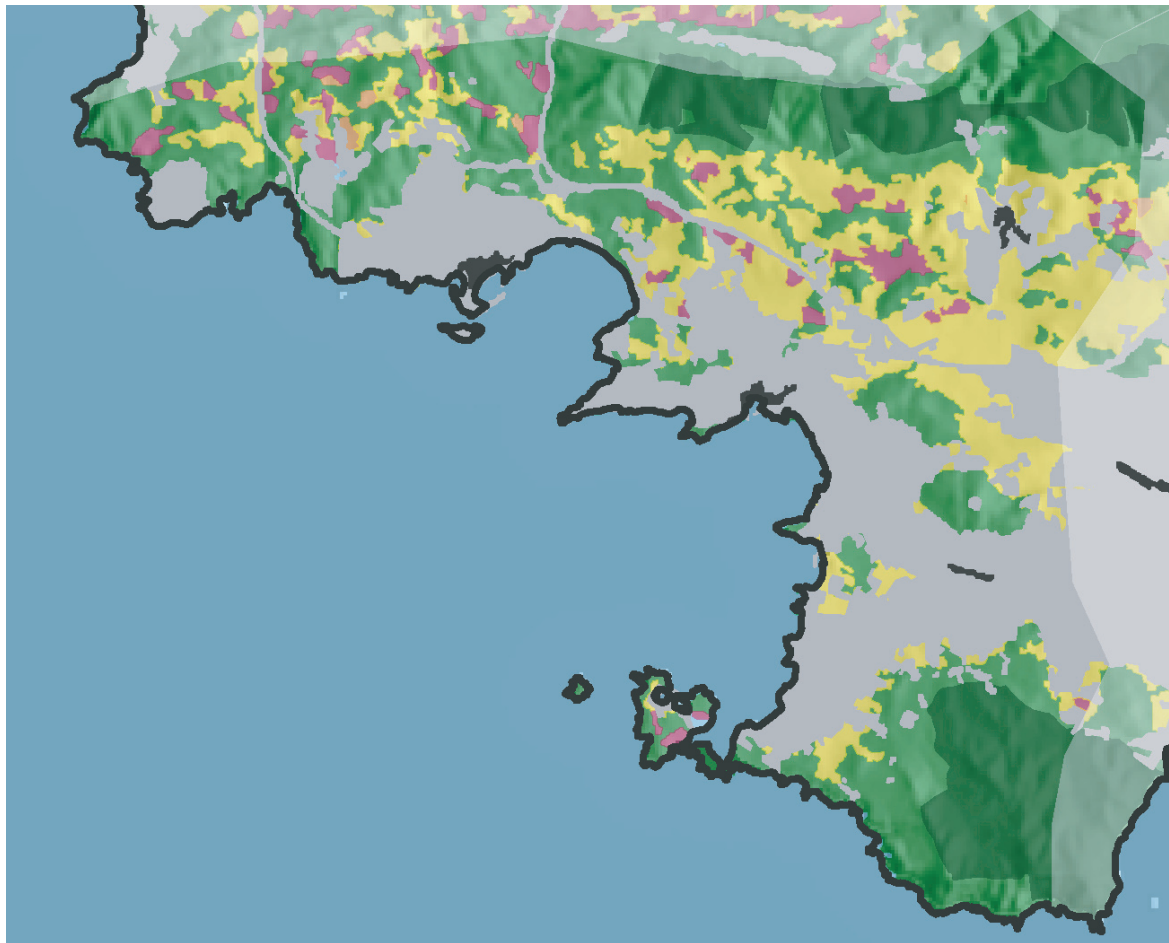
Depuis 20 ans, tous ces secteurs ont été touchés économiquement, et 3/4 des exploitations ont disparu.

L'agriculture est restreinte au piémont du Gros Cerveau et dans la vallée de la Reppe, où elle a jusqu'à présent résisté à la pression urbaine. Mais de nombreuses extensions du bâti (petits lotissements et habitat individuel), notamment sur les piémonts, menacent les derniers espaces agricoles.

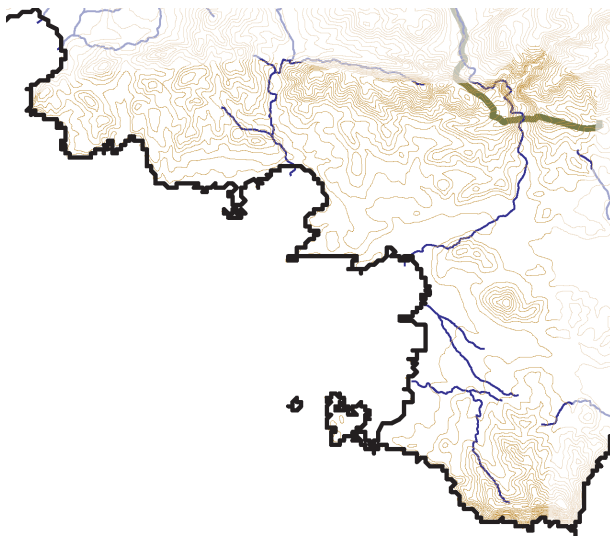
La forêt, de chênes verts et de pins, et la garrigue recouvrent entièrement le massif du Gros Cerveau.

Les caps et les quelques collines surplombant l'agglomération, sont boisés de pins (Fort des Six-Fours, Notre-Dame-de-Pépiole, Hauts de Bandol, etc.). Sur la presqu'île du Cap Sicié, la grande forêt de Six-Fours a pu être maintenue.

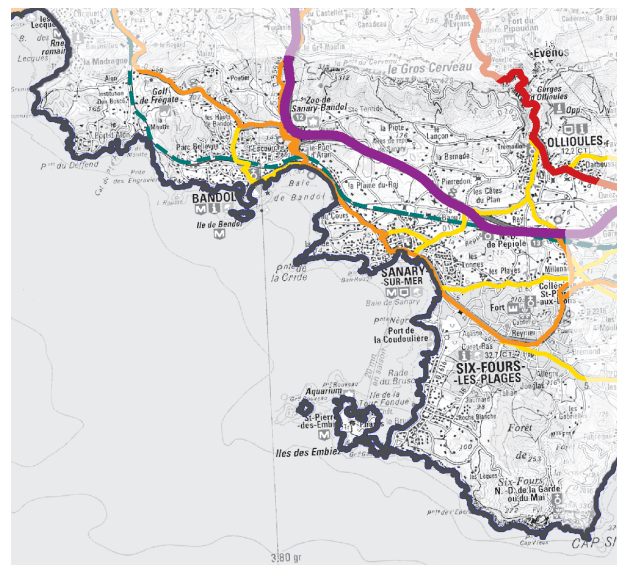
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



## ORGANISATION DU TERRITOIRE

### FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

L'habitat initial du littoral était situé à l'abri au fond des baies, en relation directe avec l'intérieur du territoire, dont il instituait l'annexe maritime. Ainsi, Bandol était le port de commerce du vin produit dans le bassin du Beausset ; Sanary était le quartier des pêcheurs d'Ollioules, et Le Bruscel celui de Six-Fours.



Sanary, port de pêcheurs desservi par le chemin de fer, est devenue une station balnéaire. Les joutes maritimes rappellent chaque année les traditions marines.

Bandol, port d'où était expédié à bord des tartanes le fameux vin du même nom, a vu son activité décliner et s'est converti en une grande station balnéaire, la plus grande entre Marseille et Toulon.

L'urbanisation gagne autour du village d'Ollioules. Son activité agricole subit la pression foncière et les terres sont grignotées par l'habitat et les zones d'activités.

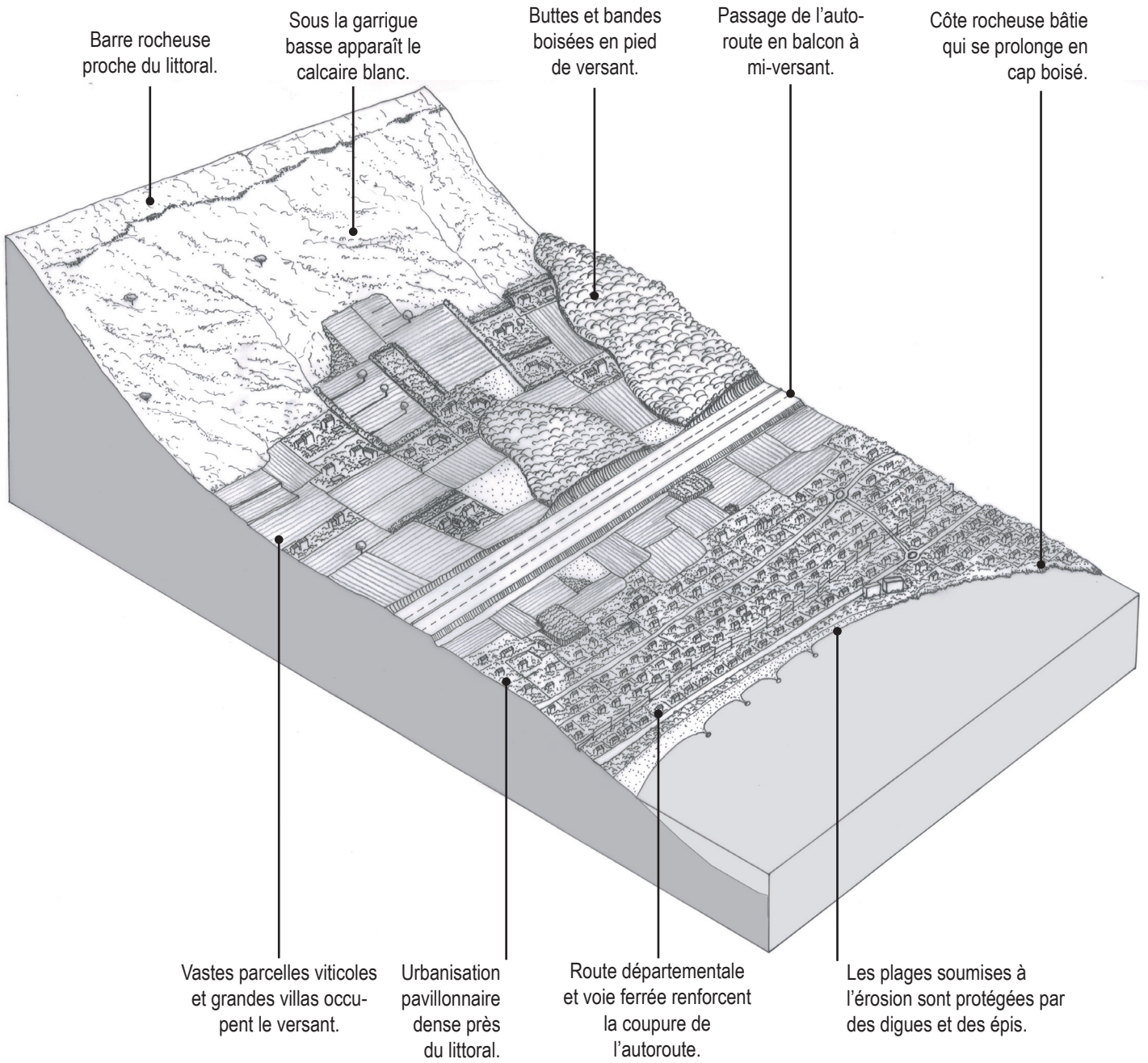


Avec l'avènement du chemin de fer et du tourisme balnéaire, et l'influence croissante de la croissance de Toulon et Marseille, l'urbanisation s'est intensifiée et a abouti au tissu dense observé aujourd'hui, en chapelet le long de la côte.

L'autoroute et le chemin de fer longent la côte, en arrière plan ; le GR51 marque la limite Nord sur les crêtes.



### STRUCTURES PAYSAGÈRES



### PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

## PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES

### **SITES CLASSÉS :**

- Notre-Dame-du-Mai et Tour du Guet (La Seyne-sur-Mer).
- Massif du Baou de Quatre Aures, des gorges d'Ollioules et de la barre des Aiguilles (Ollioules).
- Ensemble formé par le Cap Sicié et ses abords (La Seyne-sur-Mer, Six-Fours).
- Littoral naturel et des collines avoisinantes de Saint-Cyr-sur-Mer et de Bandol (Saint-Cyr-sur-Mer).
- Ensemble formé par le domaine public maritime (DPM), sur une distance de 500 m en direction du large au droit des parties terrestres classées (Saint-Cyr-sur-Mer).
- Chapelle du «Vieux Six-Fours», terrasses et arbres devant l'Eglise (Six-Fours-les-Plages).
- Projet de classement du massif du Gros-Cerveau.

### **SITES INSCRITS :**

- Corniche du Golfe de Sanary (Sanary-sur-Mer).

### **MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :**

Enclos de la Madrague comprenant les ruines d'une ancienne cité romaine, présumée Tauroentum ; Eglise de Six-Fours ; Eglise Saint-Laurent dans sa totalité (Ollioules) ; Maison 20 rue Gambetta et 77 rue Marcelin Barthelot (Ollioules) ; Notre-Dame de Pépiole.

### **PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL :**

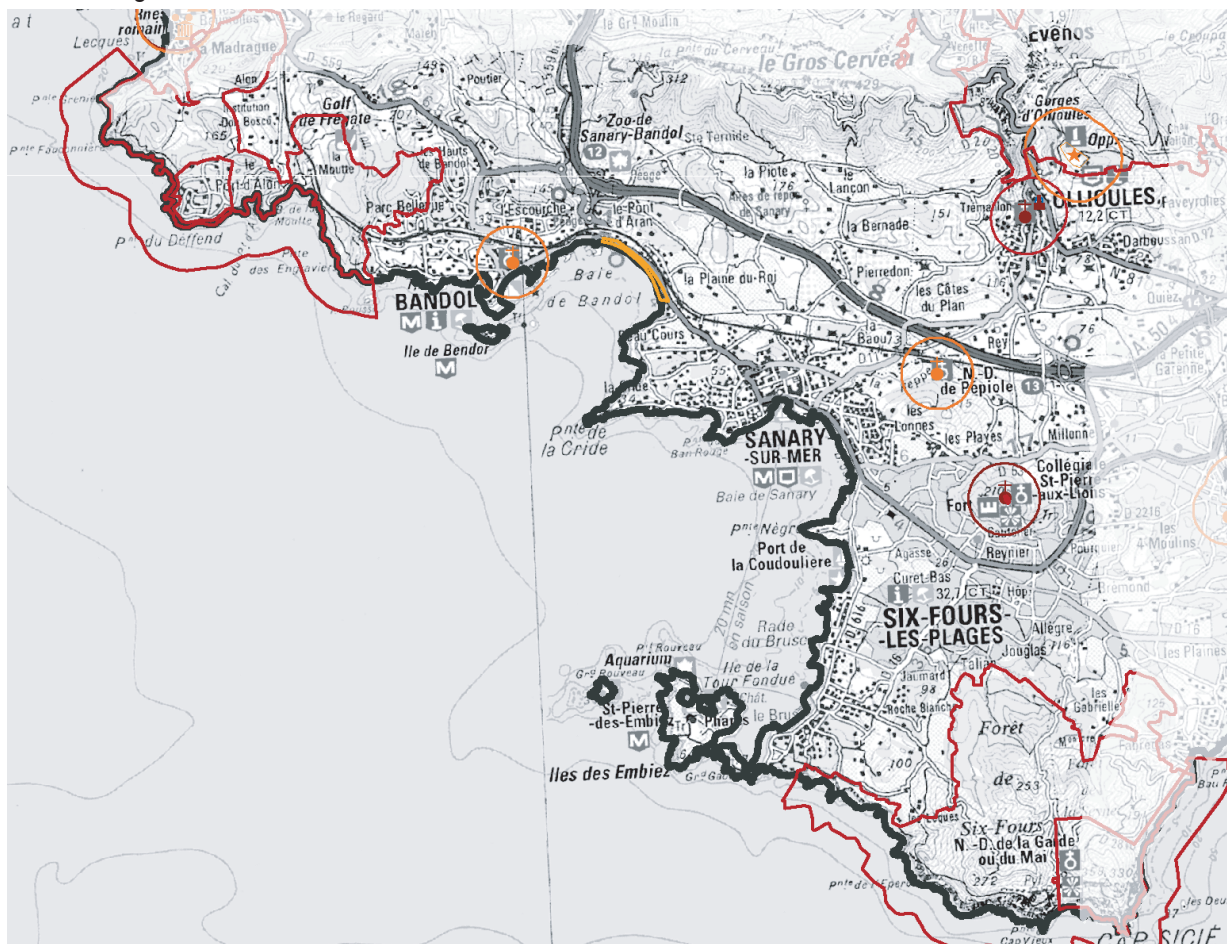
Deffend (30 ha), Pointe Grenier (39 ha), Port d'Alon (32 ha), La Galère (32 ha), Île du Grand Rousseau (8 ha), La Madrague (77 ha).

### **AUTRES SITES REMARQUABLES :**

- Le Gros Cerveau : point de vue depuis le chemin qui suit la crête.
- Notre-Dame-du-Mai, au Cap Sicié (358m), qui propose un point de vue grandiose sur la mer, la rade de Toulon, le Gros Cerveau, les îles d'Hyères et La Ciotat.
- Notre-Dame-de-Pépiole, style roman (VIIe S.), sur une butte.
- Le Fort de Six-Fours (1875), dominant la ville de sa butte.
- Les Gorges d'Ollioules, « Vaux d'angoisse », situées à 2 km au Nord d'Ollioules, creusées par la Reppe et le Destel, qui offrent un formidable paysage de falaises, grottes, terrasses, et ont été le refuge de brigands dont le fameux Gaspard de Besse.
- Les Îles des Embiez, propriété de Paul Ricard. On y trouve l'Institut Océanographique, des ports et un vignoble de prestige. Au fond de la mer reposent de nombreux restes d'amphores antiques.
- L'Île de Bendor, et son patrimoine viticole.
- De la Pointe Gaou au Cap Sicié, un joli sentier le long de la côte sauvage.
- La calanque d'Alon.
- Le Jardin de la Pointe Nègre.



Protections réglementaires



## TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

- > Une urbanisation en forte croissance.
- > Une agriculture en déclin, malgré une histoire riche.
- > Une pression forte du tourisme.
- > Des espaces naturels soumis à une forte fréquentation.



**ENJEUX LOCALISÉS**

